

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Sécurité des piétons et des cyclistes : de MOLLO à SUBITO !
Initiant-e(-s) : Jean-Marc Béguin Laisser vide

Le réseau de pistes cyclables en site propre reste faible à Lausanne. C'est pourtant la meilleure solution pour la sécurité de tous les usagers de la chaussée. Par ailleurs la campagne MOLLO doit être rendue plus visible pour qu'elle atteigne son but.

Postulat
Sécurité des cyclistes et des piétons : de MOLLO à SUBITO

La ville de Lausanne grâce aux plans de mobilités durables 1 et 2 fait de grandes avancées dans le domaine de la sécurité et de la coexistence des différents modes de mobilité, notamment pour les cyclistes et les piétons. Le réseau de bandes cyclables s'est considérablement développé ces dernières années, mais force est de constater que les pistes cyclables en sites propres restent rares. Certes la configuration urbanistique de Lausanne est compliquée, mais la priorité des sites propres doit être réaffirmée.

Par ailleurs la campagne MOLLO qui vise à sensibiliser piétons et conducteurs de 2 roues à mieux cohabiter à respecter certaines règles est évidemment à saluer. Mais elle doit être renforcées et rendue plus visibles et pertinente. Certains confondent ces affiches sympathiques avec de la publicité...

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Prioriser chaque fois que cela est possible l'aménagement de pistes cyclables en site propre, notamment lors de toutes modifications et aménagements des rues de la ville.
 - faire figurer dans les statistiques de la mobilité la progression des pistes cyclables en site propre.
 - renforcer la campagne MOLLO en la rendant plus visible et plus offensive, notamment par une signalétique plus impactante.
-

Lausanne, le 9 juin 2026

Laisser vide

Signataire(s) :
Jean-Marc Béguin

